

QU'EST-CE QU'UN LOGICIEL LIBRE ?

■ LES QUATRE LIBERTÉS FONDAMENTALES DU LOGICIEL LIBRE

Les libertés d'utiliser, de copier, d'étudier et de modifier les logiciels ainsi que de redistribuer les versions modifiées constituent l'essence même du logiciel libre. Un logiciel est libre si et seulement si sa licence garantit ces quatre libertés fondamentales :

- la liberté d'utiliser le logiciel
- la liberté de copier le logiciel
- la liberté d'étudier le logiciel
- la liberté de modifier et de redistribuer le logiciel

Les deux dernières libertés ne peuvent s'appliquer que si l'on a accès au code source qui est en quelque sorte la recette de fabrication du logiciel.

■ DES LICENCES POUR LES LOGICIELS LIBRES

Un logiciel libre n'est pas un logiciel qui n'a pas de licence mais un logiciel dont la licence vous garantit certaines libertés. **Les licences des logiciels libres servent à protéger ces libertés.** Il existe un grand nombre de licences pour les logiciels libres. Les licences de logiciels libres les plus connues sont la GPL (Gnu Publique Licence) et la licence BSD.

■ UN MODE DE DÉVELOPPEMENT ORIGINAL

Les logiciels libres sont réalisés par des communautés de développeurs, de traducteurs, de rédacteurs, de graphistes, bénévoles ou salariés. Les utilisateurs ne retiennent que les meilleures contributions dans un univers caractérisé par son abondance et sa diversité. Ce processus s'apparente aux lois de la « *sélection darwinienne* ».

LES ENJEUX DU LOGICIEL LIBRE

■ ENJEUX CITOYENS

Les logiciels libres sont issus d'un mode de développement basé sur le partage des connaissances et l'échange de savoirs. Ils constituent un **bien commun**, accessible et réutilisable par tous.

■ ENJEUX STRATÉGIQUES

Choisir le logiciel libre, c'est retrouver son **indépendance** et sa **liberté de choix**. C'est aussi garantir l'interopérabilité et la pérennité de ses données.

■ ENJEUX TECHNIQUES

Grâce à leur mode de développement, les logiciels libres se distinguent par leur **fiabilité** et leur **stabilité**. L'accès au code source permet d'expertiser les logiciels libres afin d'offrir les meilleures garanties en termes de **sécurité** et de **respect de la vie privée**.

LIBRE ET GRATUIT ?

On réduit souvent le logiciel libre à son caractère gratuit. C'est beaucoup plus que cela.

Le développement d'un logiciel libre a un coût mais il est possible de mutualiser les investissements. et ainsi ne payer l'effort de développement qu'une seule fois.

Parce que tout le monde peut travailler avec, le logiciel libre favorise l'émergence d'un tissu économique local basé sur les services. Une partie de l'argent économisé sur l'achat des licences de logiciels propriétaires peut en effet être investie dans le conseil, la formation, l'appui technique **pour une meilleure utilisation de l'outil informatique**.

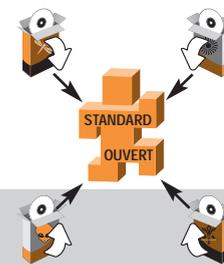
LES FORMATS OUVERTS

■ COMMENT SONT STOCKÉES VOS DONNÉES ?

L'informatique est la science du traitement de l'information. Votre ordinateur vous sert à manipuler de l'information, à la mémoriser et à la partager grâce au travail en réseau. Cette information est stockée dans des fichiers. Il existe des formats de fichiers pour chaque type d'information : textes, images, sons, équations mathématiques, cartes géographiques...

■ LES FORMATS OUVERTS

En utilisant des formats de fichiers ouverts, **vous gardez la maîtrise sur les données enregistrées sur votre ordinateur**, vous pouvez les relire ou les modifier quand vous le souhaitez, vous pouvez les échanger avec d'autres. On parle d'interopérabilité comme l'illustre ce schéma.



À l'inverse, l'objectif des formats de fichiers fermés est de vous rendre captif d'un logiciel propriétaire. Si l'éditeur de ce logiciel disparaît ou décide de ne plus développer son produit, vous perdez la capacité de lire ou de modifier vos données. De plus, vous ne pouvez échanger qu'avec les utilisateurs équipés du même logiciel.

L'INTEROPÉRABILITÉ

On désigne par interopérabilité la possibilité d'échanger des fichiers, avec d'autres utilisateurs équipés de matériels ou de logiciels différents. **Pour garantir l'interopérabilité il faut veiller à utiliser des formats de fichiers ouverts**, c'est à dire dont les spécifications sont connues et accessibles à tous.

RÉFÉRENCES

ENTREPRISES :

Ampadi, Lusodev, Xsalto, Netceler, Ordi'n Co, Cabinet Proposition, Syndicat Interhospitalier de la vallée de l'Ubaye, Mutuelles de France

ASSOCIATIONS :

ADSCB, ADOC, Centre de ressources des Hauts Pays Alpins, Logis des Jeunes de Provence, Initial, ADELHA - Ligue de l'enseignement des Hautes-Alpes, Collectif associatif des Alpes de Haute Provence, UDAF

ADMINISTRATIONS, COLLECTIVITÉS LOCALES, ENSEIGNEMENT - FORMATION :

DDAF, Mairie de Veynes, Communauté de communes des Deux Buëch, Conseil Régional PACA, Services géographiques, CREPS PACA, IUT de l'Université de Provence, INJEP, Médiathèque de Martigues, Communauté de communes de Forcalquier



APITUX

AUDIT ▪ CONSEIL ▪ FORMATION ▪ RÉSEAU

LE CHOIX DU LOGICIEL LIBRE

POUR EN SAVOIR PLUS

APITUX.ORG

Enjeux du logiciel libre, standards ouverts et interopérabilité

<http://www.apitux.org/>

EXPOLIBRE

L'exposition Informatique : vive la liberté !

<http://www.expolibre.org/>

Jean-Christophe BECQUET - 3 rue Beethoven 04000 DIGNE LES BAINS

☎ 06 25 86 07 92 - www.apitux.com - jcb@apitux.com